



**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prédation des poissons migrateurs par le silure

Propositions d'actions sur le bassin Rhône-Méditerranée

Problématique et contexte

Une pression par prédation du silure sur POMI avérée & difficile à évaluer

Les recommandations de l'OFB

- nécessité d'agir
- réduction des stocks de silures peu réaliste + risque de captures accidentelles des POMI
- se concentrer sur des points « chauds » (obstacles, PAP, frayères)

Ce que dit le PLAGEPOMI 2022-2027

Examiner les solutions de capture ou d'effarouchement possibles sur les sites à enjeux

Délibération du COGEPOMI du 27 janvier 2022

le COGEPOMI « ...DEMANDE, en cohérence avec le PLAGEPOMI, que les réflexions relatives au silure soient poursuivies afin de définir les actions pertinentes à mettre en œuvre pour réduire la pression de prédation par cette espèce. »

Propositions d'actions sur le bassin RM

Identification des sites « clés »

proposition d'une première liste de 11 sites sur le bassin du Rhône
travail d'identification des sites à compléter sur les côtières

Évaluation de dispositifs

- méthodes d'effarouchement au niveau des PAP
- captures dans certaines PAP avec suivi des effectifs
- captures en aval des PAP ou sur frayères :
- mise en place de grilles en entrée de passe...

Choix des dispositifs à discuter avec les acteurs

Méthode proposée

Pilotage Secrétariat Technique du COGEPOMI

identification des « points chauds »

choix solutions expérimentales à mettre en place

priorisation des actions

Association parties prenantes

CNR, CONAPPED, UFBRMC

Examen des propositions d'action par la commission technique

Rendu compte des travaux au COGEPOMI (fin d'année)